

UNCTAD's Seventh Debt Management Conference

9-11 November 2009

Les besoins en matière de renforcement des capacités
en gestion de la dette publique:
Les Perspectives du Burundi

by

Mr. Prosper Girukwishaka

Directeur de la Trésorerie

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Coopération au
Développement

Burundi

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD



*« Septième Conférence de la CNUCED sur la
gestion de la dette »*

***LES BESOINS EN MATIERE DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN GESTION DE LA DETTE
PUBLIQUE: Les perspectives du BURUNDI***



*Par
Prosper GIRUKWISHAKA*

Mercredi, 11 Novembre 2009

Sommaire

1. Introduction

**2. Outil de gestion de
la dette publique/ dons**

**3. Les structures de gestion de
la dette et dons**

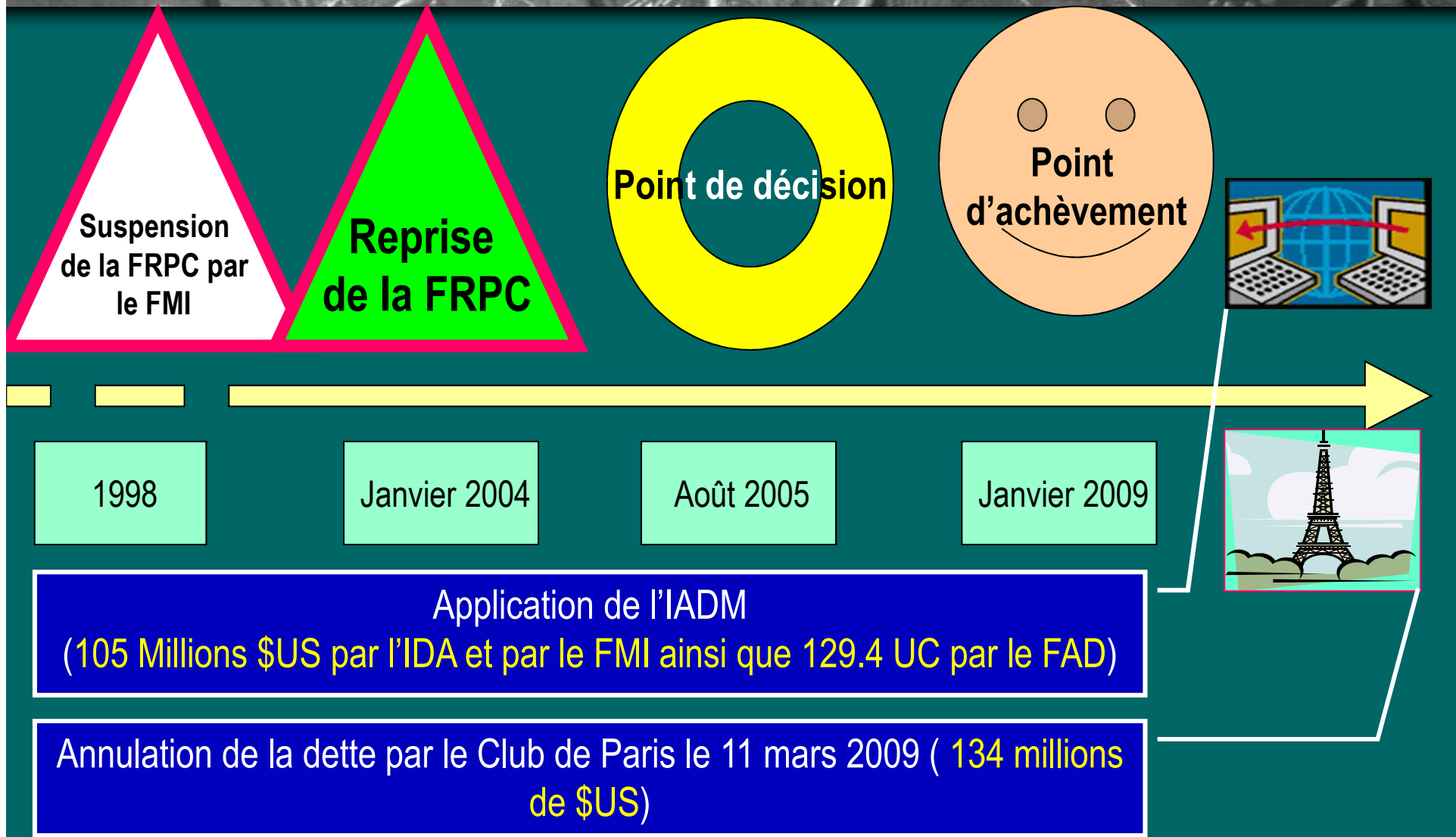
**4. Comptabilisation et publication
de données**

**5. La nécessité d'une stratégie
de gestion de
la dette**

6. Actions prioritaires

1. Introduction

(Grands Evénements de la dette Burundaise)



1. Introduction (suite 1)

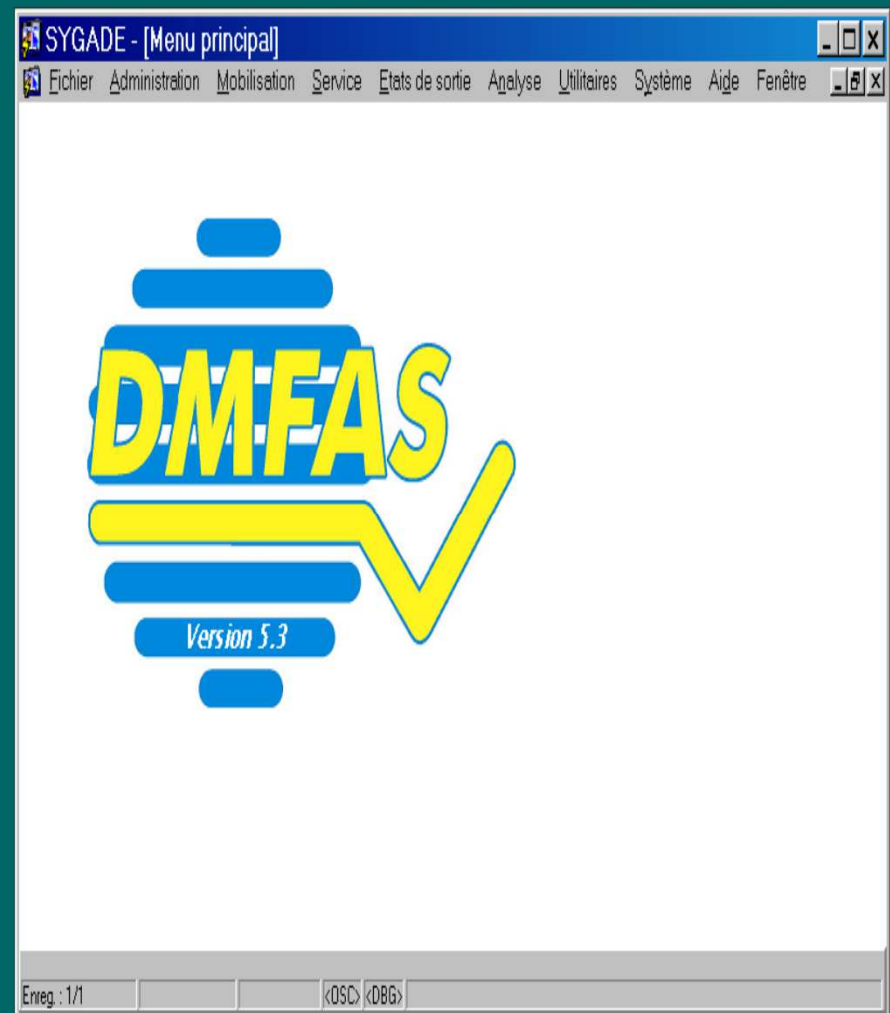
- Le soubassement de la gestion de la dette publique est caractérisé par le cadre légal et réglementaire soutenu. Ainsi, des points positifs sont à signaler:
 - La loi organique relatives aux Finances Publiques prévoit en son Article 26 (**Documents intégrés à la loi de Finances**) la décomposition de l'endettement financier brut de l'Etat,
 - La loi de Finances précise l'autorité ayant les prérogatives de contracter la dette publique (**c'est le Ministre des Finances qui est l'ordonnateur unique**),

1. Introduction (suite 2).

- Bien que les textes de base sur la gestion de la dette soient explicites, des contraintes liées aux textes de la mise en application sont observées.
 - Inexistence du Manuel de Procédures,
 - La loi organique n'est pas explicite sur la garantie de l'Etat,
- L'aspect analytique (**risque**) n'est pas encore développé
 - La gestion de la dette publique a tendance à s'intéresser plus à la fonction comptable de la dette publique (**Back Office**),
 - La conséquence est notamment, des ressources intérieures qui sont mobilisées (**en émettant des Bons du Trésor**) alors qu'un solde important loge sur des différents comptes de l'Etat (**ces opérations d'émissions présentent un coût**)
- Nous avons relevé, à la fin, quelques actions prioritaires pour une gestion efficace de la dette publique,

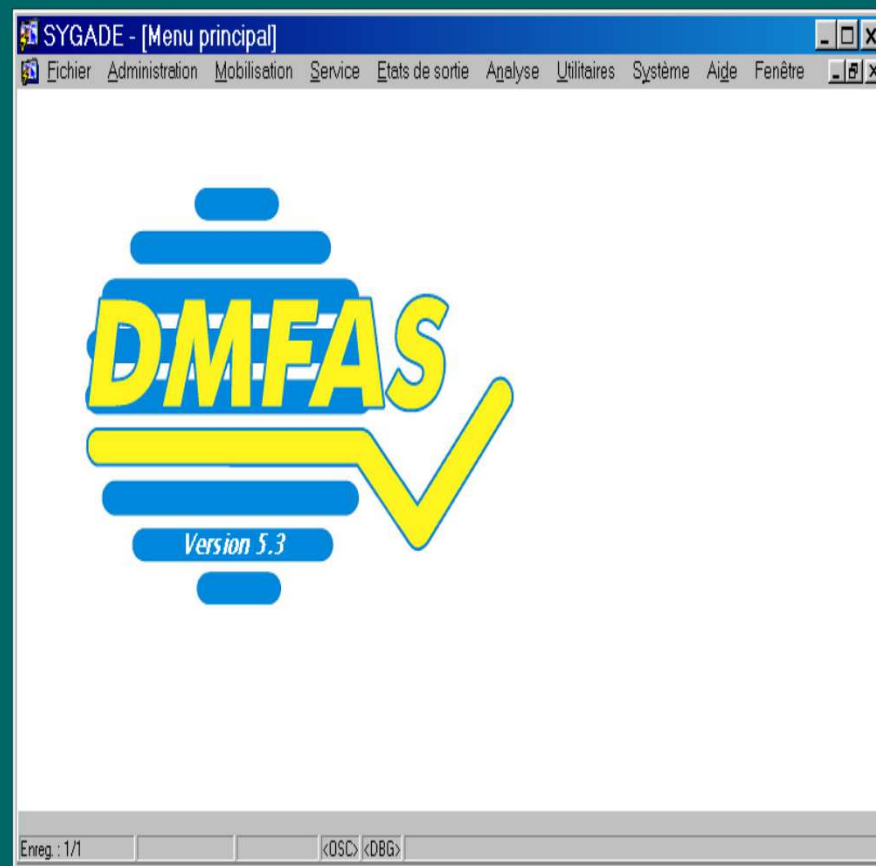
2. Outil de gestion de la dette publique/ dons

- Le Burundi utilise le SYGADE (DMFAS) depuis 1987,
- L'utilisation de l'outil n'a pas évolué jusqu'au début l'année 2007 pour plusieurs raisons dont certaines sont les suivantes:



2. Outil de gestion de la dette publique/ dons (suite)

1. Manque de familiarité avec l'outil informatique;
2. Manque du personnel d'appui (informaticien) pour assurer la maintenance du réseau (**attaque par des Virus, obsolescence des ordinateurs, etc**);
3. Le profil inapproprié des utilisateurs;
4. Manque de manuel de procédure pour assurer une bonne pratique de la gestion de la dette (**qui fait quoi, quand et comment, pour quel bénéficiaire?**)
5. Contraintes liées à la non maîtrise du contexte dynamique de la dette publique (**Processus de l'initiative PPTTE,...**)



3. Les structures de gestion de la dette/dons

- **Points faibles:**

- Manque de coordination en terme d'échange d'informations (**non implication de l'unité chargée de la gestion de la dette à la négociation, les unités de gestion des projets n'ont pas l'obligation de renseigner notamment sur les décaissements**),
- Manque de coordination macroéconomique (**Conséquence: difficulté d'analyser les indicateurs de sensibilité de la dette**),
- Parfois, des distorsions, des chevauchements sont observés au niveau de la définition des missions entre les institutions impliquées à la gestion des ressources en général.

4. Comptabilisation et publication des données

- **Points forts:**

- L'outil SYGADE contribue efficacement à la gestion de la base de données;
- Un rapport mensuel est régulièrement produit et présenté aux autorités;

- **Points faibles:**

- La phase de validation des données n'est pas encore franchie,
- Inexistence d'un site Web (**Prévu dans les réformes en cours**);
- Le SYGADE n'est pas intégré aux autres systèmes de gestion des ressources/ emplois publics notamment au Système Informatisé de Gestion des Finances (**SIGEFI**), à la Plateforme de Gestion de l'Aide (**PGA**) [Aid Management Plateforme (**AMP**)].

5. La nécessité d'une stratégie de gestion de la dette

Contexte actuel d'analyse de la dette au Burundi

- Il n'est ni centré sur l'analyse de l'éligibilité du pays à l'initiative PPTTE ni sur le calcul du montant d'allègement.
- Il s'agit plutôt de déterminer les octrois (**allocations**) de prêts/ dons par l'IDA et le FAD, ainsi que par d'autres créanciers en tenant compte des principes de **stabilité** et de **croissance** macroéconomique.
- Le Burundi étant un pays Post PPTTE, a besoin d'une structure forte ayant les capacités nécessaires de:
 - Générer une base de données fiable et validée de la dette publique, publiquement garanties et privée,
 - Elaborer un document qui présente des scénarii alternatifs et présentant clairement les tests de tension,
 - Le Document annuel devrait être annexé à la loi de finances.



6. Actions prioritaires

1. Amélioration (**mise à jour**) du cadre juridique et réglementaire de la gestion de la dette,
2. Création d'une base de données unifiée (**intégration informatique**) permettant de faire des simulations relatives à la gestion de la dette.
3. Amélioration de la coordination des structures impliquées dans la gestion de la dette,
4. Mise à jour régulière (**annuellement**) de la stratégie de la dette en veillant à sa compatibilité avec le budget,
5. Développement du marché financier interne/ régional,
6. Elaboration d'un document retraçant **la politique d'aide** et le développement des procédures pour la gestion des risques opérationnels,



Je vous remercie de votre aimable attention